PV de l'Assemblée Générale du vendredi 18 novembre 2022

Sont présents

Mr Pascal CLARET Président
Mme Martine SABATINI Trésorière
Mme Nicole PATUREL Trésorière adjointe
Mme Anne-Claude BOURDALEIX Secrétaire
Mme Françoise BERRY membre du conseil d'administration
Mme Pascale RAYMOND membre du conseil d'administration
Mme Gwennaëlle MORTREUIL membre du conseil d'administration

11 adhérents représentant les activités de gym, pilâtes, stretching et yoga.

3 animateurs et salariés : Mesdames **Caroline FLORENT** (couture), **Mireille LECHELLE** (arts plastiques) et **Gaëlle COSTE** (chant).

En présence de **M. Arthur BOIS-NEVEU**, maire de Barberaz.

Nombre d'adhérents présents et ayant droit de vote : **11** dont les **7** membres du Conseil d'Administration.
Nombre de membres représentés ayant rempli une procuration : **94**
L'assemblée peut donc délibérer.

La séance débute à 18h30.

I – RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITE

Le président ouvre la séance en remerciant l'assemblée de sa présence. Il remercie également Monsieur le Maire, pour sa présence et le soutien financier, matériel et moral de la commune.

L'objectif du Conseil d'Administration est de maintenir cette belle association dans son fonctionnement actuel, c'est-à-dire avec des cours de qualité accessibles à tous, et de maintenir les emplois. Il rappelle que certaines et certains salariés ne vivent que du monde associatif dont l'AFACS fait partie.

Le président présente le bilan de l'année écoulée 2021-2022.

Cette année passée a été une année de reprise après la pandémie de COVID, nous avons essayé de reprendre l'ensemble de nos activités comme avant, mais certains cours ont été regroupés ou tout simplement annulés car le nombre d'adhérentes et adhérents était trop faible. S'ajoute à cela les contraintes de vaccination qui étaient imposées à chacunes et chacun d'entre nous, adhérents et animateurs. Voilà pourquoi, au dernier moment (au forum de l'an dernier), nous avons recruté une nouvelle professeure de Yoga, Alice De Kerchove que nous remercions car elle a permis à l'AFACS de continuer de proposer un cours de yoga.

Au mois de juin, une page s'est tournée puisque M Rémy Bardassier a quitté l'association afin de poursuivre sa carrière professionnelle ailleurs. Rémy animait un cours pour les petits et un cours de

stretching pour adultes. Un grand merci à lui pour le professionnalisme dont il a fait preuve pendant toutes ces années. Rémy a été remplacé, pour ces deux cours, en interne en la personne de Marie-France Maliverney. Merci à elle.

Mme Mortreuil Gwennaëlle, (enfin Gwenn pour nous tous) a organisé certains samedis, des matinées de stage, encadrées par elle-même, de renforcement ou de gymnastique dynamique coordinatrice.

Une matinée de stage a été consacrée à la découverte d'une discipline d'auto défense, le Crav Maga par une autre association.

Ces stages ont eu lieu dans la salle du DOJO que nous avions réservée pour les cours de danse classique des enfants. Mais ceux-ci ont été regroupés sur le vendredi soir, le nombre d'enfants étant insuffisant pour maintenir des cours le samedi.

Cette année encore nous procédons de la sorte et nous avons décidé de rendre le créneau du samedi à la mairie. L'organisation des stages le samedi sera donc moins aisée.

En revanche, nous avons ouverts de nouveaux cours sur des activités existantes car le nombre d'inscrits était important.

Ainsi, un deuxième cours de stretching renfo a lieu le vendredi matin en salle du DOJO avec Gwenn.

Par ailleurs, Alice a proposé l'ouverture d'un cours de Yoga le jeudi en plus de celui de Brigitte Moine du lundi. Mais devant l'affluence (24 personnes inscrites) et étant donné les dimensions de la salle, Alice a proposé un deuxième créneau le vendredi aux mêmes horaires. Ce qui permet un plus grand confort pour tous.

Le Président remercie chaleureusement l'ensemble des intervenantes et intervenants d'avoir relevé le défi d'essayer d'effacer ces deux années très compliquées de pandémie.

Aujourd'hui, grâce au travail remarquable des professeurs, nous avons presque récupéré le nombre d'adhérents qui était le notre avant la COVID.

Le Président remercie également les adhérentes et les adhérents de la confiance faite aux intervenants et à l'association.

Il termine par des remerciements aux membres du Bureau qui l'ont soutenu dans les bons moments comme dans les moments difficiles.

Il rappelle que nous essayons de maintenir cette association contre vents et marées pour apporter aux adhérents un maximum de satisfaction. Comme l'an dernier, nous constatons que nous sommes trop peu nombreuses et nombreux pour diriger cette association. Nous faisons donc appel à tous les adhérents pour intégrer notre conseil d'administration afin de nous épauler.

Les membres du Conseil d'administration sont sous un statut bénévole, nous profitons simplement d'une activité gratuite organisée par l'association. Notre équipe dirige l'AFACS depuis l'AG 2018, nous avons peut-être atteint une vitesse de croisière qui amène une certaine stabilité, mais le changement a également du bon pour développer de nouvelles idées.

Le Président souligne que la gestion de l'association lui a apporté un épanouissement personnel et lui a peut-être permis de franchir la barrière professionnelle de la retraite. Comme chaque année, sa première préoccupation reste la situation des salariés.

Cependant, il annonce qu'il passera la main au cours de l'AG 2026. Il précise qu'il fait cette annonce bien à l'avance afin d'éviter une situation de blocage.

Enfin, il remercie l'assemblée pour son écoute et sa compréhension.

Avant de passer la parole à la trésorière, il présente quelques schémas représentatifs des activités de l'association.

Le rapport détaillé des activités est joint en annexe.

II – RAPPORT FINANCIER

La trésorière présente le compte de résultat de l'association, commente les différents postes et explicite les écarts par rapport au budget de l'année précédente. Elle reprécise que l'AFACS emploie 11 salariés (de 1 à 9 heures par semaine) et 3 indépendants.

- Le **résultat** est déficitaire de **1 223,01** euros.

- Les **cotisations** pour un montant de **49 155,99** euros (**89 %** des recettes totales)

Pour la saison 2020/2021, elles s'élevaient à **42 153,20** euros (**77,18 %** des recettes totales)

- Les **charges de personnel** pour un montant de **42 151,77** euros (**75,18 %** des dépenses totales)

Pour la saison 2020-2021, elles s'élevaient à **42 256,68** euros (**83,8 %** des dépenses totales)

- Les **autres dépenses** sont constituées par :
  - les prestations de services allouées aux intervenants non salariés de l'AFACS, soit **6 687,53** euros contre **3 195,32** euros la saison précédente ;
  - la sous-traitance à PSA, soit **1 846** euros contre **1 663** euros la saison précédente ;
  - l'assurance, soit **1 208,39** euros contre **1 208,66** euros la saison précédente.

Nous remercions Mme CALVI qui approuvera les comptes de l'association.

Le rapport financier détaillé est joint en annexe

III - VOTES DE L'ASSEMBLEE

Il est proposé à l'assemblée de s'exprimer par un vote à main levée, personne n'ayant souhaité le vote à bulletin secret.

Nous proposons la mise aux voix du rapport moral et d'activités.

L'assemblée approuve à l'unanimité le rapport moral et d'activité.

Nous proposons la mise aux voix du rapport financier.

L'assemblée approuve à l'unanimité le rapport moral et d'activité.

IV- RENOUVELLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Sylvie CHRISTIN et HELENE MAHUS rejoignent le Conseil d'Administration. Nous les accueillons chaleureusement.

V – LES ANIMATEURS ET ADHERENTS ONT LA PAROLE

Le Président demande à l'Assemblée son avis sur la pertinence du nom de l'association.

La plupart des personnes pensent que le nom actuel n'est pas assez significatif. Certains proposent de créer une boîte à idées…

Une adhérente remercie les membres du Bureau pour le travail accompli.

Monsieur le Maire remercie également les membres de l'association pour leur investissement. Il se réjouit du nombre important d'adhérents extérieur à Barberaz et s'engage à renouveler la subvention de la mairie.

Caroline FLORENT, prof de couture signale qu'une place à l'atelier sera disponible au deuxième trimestre.

Une adhérente s'étonne du faible nombre d'adhérents présents. Nous réfléchirons à modifier la date de l'AG.

Gwenn et les pratiquantes du Pilates demandent s'il serait possible à la mairie d'équiper une seconde salle en tapis pour accueillir le cours d'aïkido. En effet, celui-ci occupe le DOJO le mardi soir avec seulement 2 pratiquantes alors que le cours de Pilates accueille dans le même temps 18 personnes dans la salle de réunion deux fois plus petite…

La séance est levée à 20h00.
Pour clore cette réunion, l'assemblée est conviée au verre de l'amitié.

Mr Pascal CLARET
Président

Mme Anne-Claude BOURDALEIX
Secrétaire

AFACS - FOYER des JEUNES
14 rue Centrale
73000 BARBERAZ

Mme BOURDALEIX AC